PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

COLLOQUE

L'AVOCAT PÉNALISTE AUJOURD'HUI

06 mai 2021

Salle des conseils et salle des fêtes (centre Panthéon, esc. M, 2e étage à gauche)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Le colloque est organisé par l'Institut de Criminologie et de droit pénal (ICP)

En collaboration avec le laboratoire de droit privé et de sciences criminelles d'Aix-Marseille Université. Il se tiendra en présentiel, en direct et en diffusé.

Programme

> 9h00 : Propos introductifs, par Farah SAFI, professeur à l'université Clermont Auvergne

Matinée : Les figures de l'avocat pénaliste. Sous la présidence de Farah SAFI

> 9h30 : L'avocat et son bâtonnier, par Vincent NIORÉ, avocat, vice-bâtonnier du barreau de Paris
> 9h50 : L'avocat du diable, par Franck BERTON, avocat
> 10h10 : L'avocat des coupables, par François SAINT-PIERRE, avocat
> 10h30 : Questions et pause
> 10h45 : L'avocat des victimes, par Pascal BEAUVAIS, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne, Paris 1
> 11h05 : L'avocat des mineurs, par Philippe BONFILS, professeur à Aix-Marseille Université, avocat
> 11h25 : L'avocat pénaliste par accident, par Clarisse SAND, avocat
> 11h45 : Questions / Pause midi

Après-midi : Le rôle de l'avocat pénaliste. Sous la présidence de Philippe CONTE

> 14h : L'avocat et la contractualisation du procès, par François FOURMENT, professeur à l'université de Tours
> 14h20 : L'avocat et la phase préparatoire du procès pénal, par Cédric RIBEYRE, professeur à l'université Grenoble Alpes
> 14h40 : L'avocat et la phase de jugement, par Emmanuel DAOUD, avocat
> 15h10 : Questions et pause
> 15h30 : L'avocat et la peine, par Virginie PELTIER, professeur à l'université de Bordeaux

> 15h50 : L’avocat et les recours « extraordinaires », par Louis BORÉ, avocat au Conseil d’État et à la Cour de cassation, ancien président de l’Ordre

L'inscription est obligatoire. Veuillez vous enregistrer sur ce lien.